

## Affaire direct énergie et moi

Par corinnedany, le 10/05/2010 à 14:21

Bonjour,

je me permet a nouveau de vous écrire car j'ai encore reçu un courrier de Intrum Justicia "ultime recours avant depot de requete" date limite de paiement le 14 mai 2010.

J'ai eu avec ce courrier une injonction de payer qui sera transmise a Monsieur le Présidant du Tribunal si je ne paye pas et tout cela en courrier simple pas en recommandé.

Alors s'il vous plait, dites moi quelque chose car je n'en peut plus, je suis stressée, angoissée, je ne dors plus. Je leur ai fait un courrier sur leur site internet, encore fautil qu'ils le lisent.

Je leur ai dit que je ne leur devais rien et que j'allais porter plainte pour harcèlements. Je remercie d'avance. Salutations. Merci de me répondre rapidement.

## Par **jeetendra**, le **10/05/2010** à **14:35**

Bonjour, pourquoi vous vous compliquez la vie, qu'instrum justicia saisisse le juge pour obtenir une injonction de payer, s'ils l'obtiennent vous ferez opposition et vous vous expliquerez sur le fond de l'affaire auprès du juge, restez zen.

Ils n'ont pas encore de titre exécutoire (décision du juge vous condamnant à rembourser la somme au principal, ses accessoires, , frais, etc.), tenez bon, cordialement.